



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À :**

Deborah.Moldowan@forces.gc.ca

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à : Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indique(s).

Title/Titre Achat de pièces pour générateurs	Solicitation No – N° de l’invitation W8486-195797/C
Date of Solicitation – Date de l’invitation 2 mai 2019	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Deborah Moldowan, DOT 6-3-2-3 Deborah.Moldowan@forces.gc.ca	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-0832	FAX No – N° de fax
Destination -See herein/ Voir ici	

Solicitation Closes – L’invitation prend fin

At – à :
2 :00 PM EDT- 14 :00h HAE

On - le :

17 juin 2019

Delivery required - Livraison exigée See Herein, Voir ici	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur Bidder to complete/ Soumissionnaire à compléter	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie) Name/Nom _____ Title/Titre _____ Signature _____ Date _____	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	3
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	3
1.2 BESOIN	3
1.3 COMPTE RENDU	3
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX	3
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	4
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	4
2.2 PRÉSENTATION DE SOUMISSIONS PAR VOIE ÉLECTRONIQUE	5
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	5
2.4 LOIS APPLICABLES	6
2.5 DISPONIBILITÉ DES DESSINS	6
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	7
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	7
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	9
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	11
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	11
6.2 BESOIN	11
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	11
6.4 DATE DE LIVRAISON	11
6.5 RESPONSABLES	12
6.6 PAIEMENT	13
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	13
6.8 CERTIFICATIONS.....	13
6.9 LOIS APPLICABLES	14
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	14
6.11 CONTRAT DE DÉFENSE.....	14
6.12 ASSURANCES	14
6.13 EMBALLAGE.....	14
6.14 ASSURANCE DE QUALITÉ	15
ANNEXE «A» - BESOIN.....	16
ANNEXE « B » - ACCORD DE NON-DIVULGATION	20
PIECE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 DE LA SOLLICITATION - LISTE DES PRIX.....	21
PIECE JOINTE 2 À LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	28

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

Le besoin ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

1.2 Besoin

Le besoin est décrit à l'Annexe « A », Besoin.

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

« Le besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP OMC), de l'Accord de libre échange nord américain (ALENA), de l'Accord de libre échange entre le Canada et le Chili (ALECC), de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC), de l'Accord de libre échange entre le Canada et le Pérou (ALECP), de l'Accord de libre échange Canada Colombie et de l'Accord de libre échange Canada Panama (ALECP), l'Accord de libre échange entre le Canada Honduras (ALÉCH), l'Accord de libre échange Canada Corée) (ALECC) et l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. »

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003, (2018-05-22) Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est incorporé par référence dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante, sous réserve des modifications ci-dessous :

- a) La section 02, Numéro d'entreprise – approvisionnement, est supprimée en entier.
- b) La section 20 (2), Autres renseignements, est supprimée en entier.
- c) L'alinéa 2.d de la section 05, Présentation des soumissions, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

de faire parvenir sa soumission uniquement à l'adresse précisée dans la demande de soumissions.

- d) La section 06, Soumissions déposées en retard, est supprimée en entier.
- e) Le texte de la section 07, Soumissions retardées, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Les erreurs d'acheminement ou autres problèmes liés à la messagerie électronique ayant entraîné un retard dans la soumission ne seront pas acceptées.

- f) Le paragraphe 1 de la section 08, Transmission par télécopieur, est supprimé en entier.

2.1.1 Clauses du *Guide des CCUA*

Produits équivalents

- 1) Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction et la qualité sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
 - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
- 2) Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction et de la qualité ne seront pas pris en considération si :
 - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement;
 - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de remplacement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.

- 3) Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de fournir des renseignements techniques qui démontrent cette équivalence (par ex., des dessins, des spécifications des rapports techniques ou des rapports d'essai) ou qui démontrent que le produit substitut est équivalent à l'article mentionné dans l'appel d'offres à leurs propres frais, et ce, dans un délai de 7 jours civils à la demande. Si, dans le délai prescrit, le soumissionnaire ne fournit pas les renseignements demandés, le Canada pourra déclarer la soumission non recevable.

Produits équivalents et Remplacement du numéro de pièce du fabricant d'origine de l'équipement – Échantillons

- 1) Si le soumissionnaire offre un produit de remplacement ou un remplacement du numéro de pièce, le Canada se réserve le droit de demander un échantillon au soumissionnaire afin de déterminer si le produit est équivalent à l'article décrit dans la demande de soumissions sur le plan de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et du rendement.
- 2) Le soumissionnaire doit, à la demande de l'autorité contractante, fournir un échantillon au responsable technique, frais de transport payés d'avance et sans frais pour le Canada, dans les 7 jours civils après la date de la demande. L'échantillon fourni par le soumissionnaire demeurera la propriété du Canada et ne sera pas considéré comme faisant partie des biens livrables dans tout contrat subséquent. Si l'échantillon ne satisfait pas aux exigences stipulées dans la demande de soumissions ou si le soumissionnaire ne respecte pas la demande de l'autorité contractante, la soumission sera jugée non recevable.

2.2 Présentation de soumissions par voie électronique

- a) Les soumissions doivent être présentées au ministère de la Défense nationale (MDN) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissions doivent être reçues par voie électronique, conformément à ce qui est indiqué au paragraphe b).
- b) **Soumissions transmises par voie électronique : Le système de messagerie électronique ou les pare-feu du MDN peuvent refuser les courriels individuels excédant cinq (5) mégaoctets ou comprenant des éléments comme des macros ou des hyperliens intégrés, et ce, sans qu'un avis soit envoyé au soumissionnaire ou à l'autorité contractante.** Les soumissions plus volumineuses peuvent être envoyées en plusieurs courriels. L'autorité contractante accusera réception des documents. Il incombe au soumissionnaire de vérifier que l'autorité contractante a bien reçu l'intégralité de la soumission. Le soumissionnaire ne doit pas supposer que tous ses documents ont été reçus, sauf si l'autorité contractante accuse réception de chaque document. Afin de réduire au minimum les risques de problèmes techniques, le soumissionnaire doit prévoir suffisamment de temps avant la date et l'heure de clôture pour l'accusé de réception de ses documents. Les documents techniques et financiers reçus après la date et l'heure de clôture seront rejetés.

En raison du caractère de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif »

vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Disponibilité des dessins

Les dessins sont disponibles sur demande. Les soumissionnaires doivent envoyer leurs demandes de dessins par courriel : MDN, à l'attention de l'autorité contractante; Courriel : Deborah.Moldowan@forces.gc.ca en indiquant le numéro de dossier de la demande de soumissions W8486-195797. Les soumissionnaires sont tenus de demander les dessins assez tôt pour avoir la certitude de les recevoir (par la poste) avant la clôture des soumissions. Les dessins correspondant à tous les articles invoqués dans la présente demande de propositions seront transmis aux soumissionnaires intéressés sous forme de dossier de données techniques (TDP) sous une couverture distincte.

Il convient de noter que les dessins ont été, par inadvertance, désignés comme étant exclusifs à l'entrepreneur qui les a produits. La Couronne a reçu une correspondance officielle de l'entrepreneur indiquant que ces dessins ont été mal désignés et que la Couronne dispose de droits d'utilisation illimités sur ces dessins, conformément aux marchés en vertu desquels lesdits dessins ont été produits.

Afin de recevoir un dossier de données techniques, le soumissionnaire proposé doit envoyer une copie signée de l'annexe « B » à l'autorité contractante figurant à la page 1 de la présente demande de propositions. Cette copie doit être dûment signée par un représentant principal de l'entreprise. Aucun dossier de données techniques ne sera remis à un quelconque soumissionnaire sans la réception, au préalable, d'une entente de non-divulgateion. Les soumissionnaires sont informés que l'entrepreneur qui a produit les dessins recevra une copie de chaque entente de non-divulgateion signée. Cet entrepreneur sera également averti lorsque chaque copie du dossier de données techniques sera retournée à la Couronne.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (copie électronique)

Section II : Soumission financière (copie électronique)

Section III : Attestations (copie électronique)

Section IV : Renseignements supplémentaires (copie électronique)

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière conformément à ce qui suit :

Les soumissionnaires doivent offrir des prix fermes, rendus droits acquittés (RDA) à Montréal (QC) et Edmonton (AB) Incoterms 2010, excluant les taxes applicables. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissions doivent être présentées en dollars canadiens.

Établissement des prix – Invitations à soumissionner comportant plusieurs articles

Les soumissionnaires ne sont pas tenus de proposer un prix pour tous les articles identifiés dans la demande de soumissions. Cependant, les soumissionnaires doivent proposer un prix pour tous les articles avec le numéro de nomenclature de l'OTAN (NNO) identique pour que leur soumission soit évaluée. De plus, ils peuvent retirer un ou plusieurs articles de leur soumission après la date de clôture des soumissions, mais avant l'attribution du contrat, en présentant une demande par écrit à l'autorité contractante.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter la pièce jointe 2 à la partie 3 Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si la pièce jointe 2 à la partie 3 Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Clause du *Guide des CCUA* [C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

Le soumissionnaire doit remplir **6.5.3**

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers

4.1.1 Évaluation technique

Les soumissionnaires doivent fournir le numéro de pièce ou l'équivalent tel qu'indiqué à l'annexe « A » - Besoin

4.1.2 Évaluation financière

Le prix de la soumission sera évalué en dollars canadiens, rendu droits acquittés (RDA) à Montréal (QC) et Edmonton (AB) Incoterms 2010, y compris les droits de douane et taxes d'accise, et excluant les taxes applicables.

4.2 Méthode de sélection

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. Il sera recommandé d'attribuer le contrat à la soumission dont le prix évalué par numéro nomenclature est le plus bas.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la *[Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html)* (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848) (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits sous l'annexe « A » - Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'applique au marché et en fait partie intégrante, avec les modifications suivantes :

a. Modification de la définition de ministre :

« Canada », « Couronne », « État » « Sa Majesté » et « gouvernement » signifient Sa Majesté du chef du Canada représentée par le ministre de la Défense nationale et toute autre personne qui agit au nom du ministre ou, le cas échéant, un ministre compétent auquel le ministre de la Défense nationale a délégué ses pouvoirs ou ses fonctions, et toute autre personne dûment autorisée à agir au nom de ce ministre.

6.4 Date de livraison

Tous les livrables doivent être reçus au plus tard **180 jours après l'attribution du contact**.

6.4.1 Instructions d'expédition

Les biens doivent être expédiés et livrés à la destination indiquée dans le contrat, à savoir :

2. Selon les Incoterms 2010 rendus droits acquittés (RDA).
 - a. 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster
Edmonton (Alberta)
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
 - b. 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais)
514-252-2777 poste 2363, 4673 ou 4282

Courrier électronique : 25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca

-
3. L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre rendez-vous pour la livraison en communiquant avec la section du trafic des dépôts à l'endroit pertinent indiqué ci-après. Le destinataire peut refuser les envois lorsqu'aucun rendez-vous n'a été fixé.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Deborah Moldowan

Titre: Agent d'acquisitions, DOT 6-3-2-3

Organisation : Ministère de la Défense nationale

Sous-ministre adjoint (matériel)

Directeur général de la gestion du programme d'équipement terrestre

Adresse: 101, promenade Colonel By

Ottawa (Ontario) K1A 0K2

Téléphone: 819-939-0832

Courriel : Deborah.Moldowan@forces.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Responsable technique

(Remarque à l'intention des soumissionnaires : le nom sera inscrit au moment de l'attribution du contrat)

Le responsable technique pour le contrat est :

Nom : _____

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Pour le suivi de la livraison :

Nom : _____

Titre : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé dans l'annexe A - Besoin, selon un montant total de _____ \$ (insérer le montant au moment de l'attribution du contrat). Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour les changements, modifications ou interprétations des travaux, sauf si ces changements, modifications ou interprétations ont été au préalable approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'avoir été intégrés aux travaux.

6.6.2 Clauses du *Guide des CCUA*

Clause du *Guide des CCUA* [H1001C](#) (2008-05-12) Paiements multiples

6.6.3 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international) ;
- b. Échange de données informatisées (EDI) ;

6.7 Instructions relatives à la facturation

Les factures doivent être distribuées comme suit :

L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse suivante pour attestation et paiement.

- a) 7 Dépôt d'approvisionnement des FC, parc Lancaster
Edmonton (Alberta)
Téléphone : 780-973-4011, poste 4524
- b) 25 Dépôt d'approvisionnement des FC, Montréal
Montréal (Québec)
Téléphone : 1-866-935-8673 (sans frais)
514-252-2777 poste 2363, 4673 ou 4282 Courrier électronique :
25DAFCTrafficRDV@forces.gc.ca

Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Certifications

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un

manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Clauses du Guide des CCUA

Clause du Guide des CCUA [B7500C](#) (2006-06-16) Marchandises excédentaires

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2018-06-21) Conditions générales : biens (complexité moyenne);
- c) Annexe « A » Besoin;
- d) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*insérer au moment de l'attribution du contrat*).

6.11 Contrat de défense

Clause du Guide des CCUA [A9006C](#) (2012-07-16), Contrat de défense

6.12 Assurances

Clause du Guide des CCUA [G1005C](#) (2016-01-28), Assurances

6.13 Emballage

Exigences en matière d'assurance D-LM-008-036/SF-000

L'entrepreneur doit préparer les articles numéros 1 à 20 pour la livraison conformément à la dernière version de la spécification relative à l'emballage des Forces canadiennes D-LM-008-036/SF-000, Exigences du MDN en matière d'emballage commercial du fabricant.

L'entrepreneur doit emballer numéro (s) d'article 1 à 10 en quantités de 1 par paquet.

L'entrepreneur doit emballer numéro (s) d'article 11 et 12 en quantités de un minimum de 250 m de longueur continue par paquet

L'entrepreneur doit emballer numéro (s) d'article 13 à 20 en quantités de 1 par paquet.

Clauses du Guide des CCUA [D6010C](#) (2007-11-30), Palettisation

Clauses du Guide des CCUA [D2001C](#) (2007-11-30), Étiquetage

Clauses du Guide des CCUA [D2025C](#) (2017-08-17), Matériaux d'emballage en bois

6.14 Assurance de qualité

Clause du Guide des CUA [D5545C](#) (2010-08-16), ISO 9001:2008 – Systèmes de Management qualité-exigences (CAQ C)

ANNEXE «A» - BESOIN

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Prix Total taxes incluses
1	NNO: 5925-20-000-2307 DISJONCTEUR NR 0175310-001 NCAGE 000F6 Ou équivalent	EA	6	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
2	NNO: 5925-20-000-2307 DISJONCTEUR NR 0175310-001 NCAGE 000F6 Ou équivalent	EA	4	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
3	NNO: 5925-20-000-0900 DISJONCTEUR NR 0175424-001 NCAGE 000F6 Ou équivalent	EA	120	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
4	NNO: 5925-20-000-0900 DISJONCTEUR NR 0175424-001 NCAGE 000F6 Ou équivalent	EA	30	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
5	NNO: 5975-20-000-3116 ROD GROUND ASSEMBLY NR 0176600-100 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	50	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFIC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
6	NNO: 5975-20-000-3116 ROD GROUND ASSEMBLY NR 0176600-100 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	30	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFIC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFIC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Prix Total taxes incluses
7	NNO: 5925-20-000-0906 DISJONCTEUR NR 0175376-001 NCAGE 000F6 NR 0175376-001 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	50	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
8	NNO: 5925-20-000-0906 DISJONCTEUR NR 0175376-001 NCAGE 000F6 NR 0175376-001 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	25	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
9	NNO: 5935-20-000-7813 BOUCHON, CONNECTEUR ELECTRIQUE NR 0175354-001 NCAGE 035907 NR WR81-CN NCAGE 22421 Ou équivalent	EA	400	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
10	NNO: 5935-20-000-7813 BOUCHON, CONNECTEUR ELECTRIQUE NR 0175354-001 NCAGE 035907 NR WR81-CN NCAGE 22421 Ou équivalent	EA	100	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
11	NNO: 6145-21-921-7949 CABLE ELECTRIQUE, ENERGIE NR 0175400-001 NCAGE 35907 NR 028471 NGAGE 71102 Ou équivalent	MR	750	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
12	NNO: 6145-21-921-7949 CABLE ELECTRIQUE, ENERGIE NR 0175400-001 NCAGE 35907 NR 028471 NGAGE 71102 Ou équivalent	MR	250	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Prix Total taxes incluses
13	NNO: 5340-20-000-3237 SANGLE, TEXTILE NR 0175296-001 NCAGE 35907 NR MQ-10432-006 NCAGE 38298 Ou équivalent	EA	350	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
14	NNO: 5340-20-000-3237 SANGLE, TEXTILE NR 0175296-001 NCAGE 35907 NR MQ-10432-006 NCAGE 38298 Ou équivalent	EA	150	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
15	NNO: 8465-21-921-7850 SANGLE, TEXTILE NR 0175361-001 NCAGE 35907 NR MQ-10432-001 NCAGE 38298 Ou équivalent	EA	100	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
16	NNO: 8465-21-921-7850 SANGLE, TEXTILE NR 0175361-001 NCAGE 35907 NR MQ-10432-001 NCAGE 38298 Ou équivalent	EA	25	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
17	NNO: 4020-20-003-7533 CORDAGE, FIBRE, EQUIPE NR 0777221-001 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	60	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
18	NNO: 4020-20-003-7533 CORDAGE, FIBRE, EQUIPE NR 0777221-001 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	40	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Adresse de la facturation	Code d'assurance qualité (CAQ)	Marchandises contrôlées (ATTC ou ITAR)	Prix unitaire Ferme	Prix prolongé	Prix Total taxes incluses
19	NNO: 8130-20-000-5085 BOBINE, POUR CABLE NR 0275158-100 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	60	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada	Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal C.P. 4000 Succ K Montreal, QC H1N 3R9 Canada Attn: 25 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat
20	NNO: 8130-20-000-5085 BOBINE, POUR CABLE NR 0275158-100 NCAGE 35907 Ou équivalent	EA	40	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada	Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton C.P. 10500 Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada ATTN : 7 DAFC Comptes payables	C	NON	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat	À insérer à l'attribution du contrat

ANNEXE « B » - ACCORD DE NON-DIVULGATION

Le soumissionnaire atteste par la présente que ce dossier de données techniques contient des données commerciales confidentielles. Les soumissionnaires intéressés doivent retourner l'attestation suivante dûment signée et numérisée par courriel à la personne-ressource indiquée à la première page de la présente demande de propositions.

Par la présente, le soumissionnaire proposé accepte :

- a. de préserver la confidentialité de ce dossier de données techniques;
- b. le fait que les renseignements contenus dans ce dossier ne seront ni copiés, ni divulgués, ni transmis à une autre partie sans le consentement préalable du gouvernement du Canada;
- c. de ne pas utiliser les données techniques, sauf dans la mesure nécessaire pour exécuter les travaux pour le gouvernement du Canada;
- d. de s'assurer qu'aucun sous-traitant potentiel ne bénéficie des mêmes conditions;
- e. de retourner le dossier de données techniques à l'autorité contractante avant la clôture de l'appel d'offres pour cette demande de soumissions si aucune offre n'est proposée;
- f. de retourner le dossier de données techniques dans les cinq (5) jours à compter de la date à laquelle l'autorité contractante a formulé la demande.

Attestation par un haut fonctionnaire :

Nom : _____

Titre : _____

Société : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse de courriel : _____

Signature et titre de poste : _____

Date : _____

PIECE JOINTE 1 À LA PARTIE 3 DE LA SOLLICITATION - LISTE DES PRIX

Les soumissionnaires peuvent utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix. Si les soumissionnaires choisissent d'utiliser la pièce jointe 1 à la partie 3 pour indiquer leurs prix, les soumissionnaires doivent inclure la pièce jointe 1 à la partie 3 dans leur offre financière

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
1	<p>NNO: 5925-20-000-2307 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR FD4100L, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	6	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
2	<p>NNO: 5925-20-000-2307 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR FD4100L, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	4	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
3	<p>NNO: 5925-20-000-0900 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR QC3015H, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	120	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
4	<p>NNO: 5925-20-000-0900 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR QC3015H, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
5	<p>NNO: 5975-20-000-3116 ROD GROUND ASSEMBLY NR'S acceptable: NR 0176600-100, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	50	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
6	<p>NNO: 5975-20-000-3116 ROD GROUND ASSEMBLY NR'S acceptable: NR 0176600-100, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p>	EA	30	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
7	<p>NNO: 5925-20-000-0906 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR 0175376-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR QC3020H, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	50	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
8	<p>NNO: 5925-20-000-0906 DISJONCTEUR NR'S acceptable: NR 0175376-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR QC3020H, NCAGE 000F6 CUTLER-HAMMER INC WESTINGHOUSE CUTLER-HAMMER PRODUCTS DIV OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	25	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
9	<p>NNO: 5935-20-000-7813 BOUCHON,CONNECTEUR ELECTRIQUE NR'S acceptable: NR 0175354-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR WR81-CN, NCAGE 22421 THOMAS AND BETTS LTD OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	400	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
10	<p>NNO: 5935-20-000-7813 BOUCHON,CONNECTEUR ELECTRIQUE NR'S acceptable: NR 0175354-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR WR81-CN, NCAGE 22421 THOMAS AND BETTS LTD OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	100	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
11	<p>NNO: 6145-21-921-7949 CABLE ELECTRIQUE,ENERGIE NR'S acceptable: NR 0175400-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR 028471, NCAGE 71102 PRYSMIAN CABLES AND SYSTEMS USA, LLC DBA DRAKA CABLETEQ OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	MR	750	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
12	<p>NNO: 6145-21-921-7949 CABLE ELECTRIQUE,ENERGIE NR'S acceptable: NR 0175400-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR 028471, NCAGE 71102 PRYSMIAN CABLES AND SYSTEMS USA, LLC DBA DRAKA CABLETEQ OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	MR	250	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
13	<p>NNO 5340-20-000-3237 SANGLE, TEXTILE NR'S acceptable: NR 0175296-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR MQ-10432-006, NCAGE 38298 EQUIPEMENT MILITAIRE MIL-QUIP INC DBA MIL-QUIP OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	350	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
14	<p>NNO: 5340-20-000-3237 SANGLE, TEXTILE NR'S acceptable: NR 0175296-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR MQ-10432-006, NCAGE 38298 EQUIPEMENT MILITAIRE MIL-QUIP INC DBA MIL-QUIP OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	150	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
15	<p>NNO: 8465-21-921-7850 SANGLE, TEXTILE NR'S acceptable: NR 0175361-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR MQ-10432-001, NCAGE 38298 EQUIPEMENT MILITAIRE MIL-QUIP INC DBA MIL-QUIP OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	100	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
16	<p>NNO: 8465-21-921-7850 SANGLE, TEXTILE NR'S acceptable: NR 0175361-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT NR MQ-10432-001, NCAGE 38298 EQUIPEMENT MILITAIRE MIL-QUIP INC DBA MIL-QUIP OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Name of Manufacturer:/ Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	25	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
17	<p>NNO: 4020-20-003-7533 NR'S acceptable: CORDAGE, FIBRE, EQUIPE NR 0777221-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	60	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			

Article	Description	Unité de dotation	Quantité ferme	Adresse de destination	Prix unitaire ferme, RDA, Taxes applicables en sus	Taxes applicables (le cas échéant)	Date de livraison proposée
18	<p>NNO: 4020-20-003-7533 NR'S acceptable: CORDAGE, FIBRE, EQUIPE NR 0777221-001, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	40	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			
19	<p>NNO: 8130-20-000-5085 NR'S acceptable: BOBINE, POUR CABLE NR 0275158-100, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	60	<p>Ministère de la défense nationale 25 DAFC Montréal 6363 Rue Notre Dame E. Montréal, QC H1N 3V9 Canada</p>			
20	<p>NNO: 8130-20-000-5085 NR'S acceptable: BOBINE, POUR CABLE NR 0275158-100, NCAGE 35907 DIRECTOR GENERAL LAND EQUIPMENT PROGRAM MANAGEMENT OU EQUIVALENT Si vous offrez un équivalent, veuillez préciser: NR offert:</p> <p>_____</p> <p>Nom du fabricant</p> <p>_____</p>	EA	40	<p>Ministère de la défense nationale 7 DAFC Edmonton 195e avenue & 82e rue Edmonton, Alberta T5J 4J5 Canada</p>			

**PIECE JOINTE 2 À LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS - INSTRUMENTS DE
PAIEMENT ÉLECTRONIQUE**

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;